



Sandrine et Pierre SAUVAGER

Lieu-dit Trémouille - 24590 Saint-Geniès

www.gites-la-source.com - sauvagersandrine@yahoo.fr

06.60.41.22.59

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Toute réservation au-delà de 2 gîtes devra impérativement être validée par la Direction sous réserve d'annulation.

La réservation devient effective dès lors que vous nous aurez fait parvenir un acompte de 50% du montant total de la location.

Le solde devra nous être réglé au plus tard deux semaines avant votre arrivée.

Le dépôt de garantie est fixé à 500 €. A votre arrivée, nous vous demanderons le dépôt de garantie ainsi que la signature d'un état des lieux.

Le dépôt de garantie vous sera restitué, déduction faite des éventuels frais de remise en état des lieux si des dégradations étaient constatées et/ou si les lieux n'étaient pas remis en parfait état de propreté.

Nos tarifs incluent le linge de lit et de toilette (hors serviette de piscine).

En fin de séjour, nous vous demanderons de régler les éventuelles prestations complémentaires de petit-déjeuner, dîner, barbecue, pizzas, vin, chauffage.

La taxe de séjour n'est pas comprise et devra être réglée sur place : 5,5 % du coût de la nuitée par personne et par jour à partir de 18 ans ($\text{coût de la nuitée} = \text{coût du séjour} \div \text{nbre de nuitées} \div \text{nbre total d'occupants}$)

Le nettoyage du gîte vous est offert dans des conditions normales d'utilisation. La cuisine devra être laissée propre, la vaisselle nettoyée et rangée dans les placards, les plaques de cuisson et le four dégraissés, la poubelle et le frigo vidés et les sols balayés. Dans le cas contraire, un forfait de 50 € à 100 € selon le gîte vous sera demandé.

Le nettoyage des locaux est à votre charge pendant toute la durée de la location.

Durée du séjour : la présente location est consentie et acceptée pour la durée déterminée dans ce contrat et ne peut en aucun cas bénéficier, même partiellement, à des tiers, sauf avec notre accord écrit.

Capacité : le présent contrat est établi pour une capacité maximum de personnes. En cas de non-respect de cette clause, nous nous réservons le droit de refuser les personnes supplémentaires.

Arrivée : en cas d'arrivée tardive ou différée, nous vous demandons de nous en informer.

Usage des lieux : nous vous demandons de respecter le caractère paisible de la location et d'en faire usage conformément à la destination des lieux.

Assurances : vous êtes responsables de tous les dommages survenant de votre fait. Les propriétaires ne pourront être tenus responsables des éventuels vols ou accidents survenus sur la propriété.

Annulation (hors location de 2 gîtes et plus) :

Si celle-ci intervient plus de 30 jours avant la date prévue d'entrée dans les lieux, l'annulation est gratuite et l'acompte versé entièrement remboursé.

Moins de 30 jours, l'acompte reste acquis aux propriétaires.

Enfin si l'annulation intervient moins de 15 jours avant la date prévue d'entrée dans les lieux, la totalité du séjour est dû.

Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24h suivant la date d'arrivée indiquée sur le contrat, le contrat devient nul et le propriétaire peut à nouveau disposer de son gîte. L'acompte et le solde de la location seront acquis aux propriétaires.

Si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis aux propriétaires. Il ne sera procédé à aucun remboursement.